

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 10 (1934-1935)

Heft: 5

Artikel: Colonel commandant der corps Miescher : Colonel divisionnaire Bircher

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-705698>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vanno, vanno così verso quella falsa luce, come farfalla verso la fiamma nella notte.

Che cosa avverrebbe se questi mediocri, questi maniaci irrequieti, questi irresponsabili, incoscienti ed immorali, prendessero il comando di un governo e dominassero le sorti della nazione?

Gli esempi non sono pochi, né poco eloquenti!

Purtroppo la esagerata nostra clausa di libertà alleva nel paese i traditori che deteriorano la sua forza unitaria, rendendolo così debole per difendersi dalla minaccia esterna, a salvaguardare la sua propria nazionalità.

Nazionalità!

La nazionalità è un fenomeno che si presenta naturalmente e necessariamente ad un dato punto dello sviluppo umano, sia nel singolo individuo che nella massa di un popolo. Non è la discendenza etnica, non è l'unità linguistica che può contraddistinguere le nazionalità.

Gli Ugonotti passati dalla Francia in Germania, divennero tedeschi puro sangue, gli emigranti europei passati oltre oceano, furono dei perfetti americani. La base antropologica delle nazionalità è dunque insostenibile.

La nazionalità nasce, sorge dal fondamento della storia, da un passato comune, dalla convivenza sotto le medesime leggi, sotto il medesimo governo, dalla vita vissuta negli stenti od agiatezze, dalla comunità dei bisogni, delle aspirazioni. Da queste fonti nasce, si crea trionfa. *

Il cittadino svizzero, ha sempre dato prova di una logica chiara, di una mentalità vasta, elevata verso più elevati miraggi.

Oggi, sembra difettare di discernimento, par non comprenda il logico in segnamento offerto *dal mondo* che acrobaticamente sta esperimentando drastiche misure, votando ed abbrogando leggi, formando e sciogliendo partiti, eleggendo e dimettendo governi, cercando spasmodicamente di guarire il punto nevralgico che lo dilania.

Noi dovremmo darci la pena di raccogliere, per un solo momento, i dati della politica e della situazione mondiale, e vedremo allora come nel nostro paese solo, esisti ancora, *trionfi tuttavia la sovranità del popolo*, la democrazia la più pura, la libertà di coscienza, di culto, di parola, di stampa, di critica, di associazione, di commercio. Dove vive ancora l'assistenza ai bisognosi, ai disoccupati, l'organizzazione, il rispetto ai diritti individuali e collettivi dei cittadini. Dove ancora esistono solidissimi istituti bancari, un'unità monetaria aurea, servizi pubblici impeccabili e sicuri, in fine, un'esistenza tranquilla di una vita vissuta in sicurezza.

Se è logico il sentirsi lieti di esistere, di fronte ad una bara, dovrà pur esser logico il sentirsi orgogliosi di esser cittadini di questa terra crociata, quando si osserva il funerale che si compie nel mondo, di tutte le più care istituzioni, di tutti i più sacri diritti, e più nobili ideali.

Bisognerebbe aver trascorso, come chi scrive, un tempo della propria vita, all'estero, per accorgersi quanto sia grande questo nostro piccolo paese, per convincersi del meraviglioso ordinamento elvetico. Gli agitatori nostrani, gli incontentabili, gli irrequieti, si accorgerebbero del loro grossolano errore, e si vergognerebbero del loro tradimento. *

Tutto sarà vano nella vita, il valore di una nazione, gli ardimenti di un popolo, le istituzioni di un paese, le conquiste della scienza, se non potremo conservarle in-

tatte ai figli nostri. Se non vorremo vedere tutto questo dileguarsi nel nulla, è necessario sentirsi agitar in petto *lo spirito di sacrificio, che fa del cittadino l'eroe della difesa nazionale*. Solo un popolo unificato, sarà efficace, poichè le forze della comunità, è sempre la somma delle forze dei singoli individui. Ma pur tutto ciò, non varrà a nulla, se al momento del pericolo, sulle sacre frontiere non canteranno le belle mitragliatrici!

Belle poichè in quel frangente, non saranno ordigni di cruenta brutalità contro natura, ma *Armi* che canteranno la sacra canzone della legittima difesa.

L'uomo che all'istante in cui l'uscio della sua abitazione sta per cedere all'urto prepotente dell'intruso, non si alza in difesa della propria famiglia che in lui fida, della propria casa, eredità paterna, è un vigliacco senza pari, un vigliacco inqualificabile. *Ed il popolo svizzero non lo fu mai!*

Antimilitarismo?

Perchè questo abbia motivo di esistere, bisognerebbe che da noi esistesse un militarismo. Per me, militarismo è sinonimo di guerra fondai, è un istituzione armata, una classe bellicosa, equipaggiata, istruita con sentimento aggressivo, con direttive d'invasione, di predominio, di perversi istinti di conquistatori spietati, infine un esercito di occupazione. Invece l'armata che si forma, voluta dalla situazione che *lo esige, creata unicamente a difesa della libertà dei propri cittadini*, capitanata non da una distinta classe, ma composta da ogni singolo cittadino; non può essere, non è un esercito militarista, ma una schiera nobile di uomini consci dei loro doveri, fieri dei loro diritti. Conseguentemente, la parola antimilitarismo, è qui, una parola priva di senso.

Oso anzi affermare, che la nostra armata è un esercito pronto a far guerra alla guerra, ad opporsi tenacemente al rinnovellarsi, o che si facciano delle nostre quiete e placide contrade, campi di battaglia bianchegianti di ossami insepolti, far delle nostre balsamiche aurore un nebbioso tossico e metlico alito. Lugubre scene purtroppo viste, e che rimangono e rimarranno come tragico ammonimento, ai popoli che pensano e ragionano.

Nessuno che meriti il nome di uomo può impunemente sottrarsi all'amore, rinnegare l'affezione che sente per il proprio focolare, per il proprio villaggio, per il proprio paese, per la propria famiglia. Questo atavico sentimento innato, non è forse il più limpido patriottismo, il patriottismo integrale, potenziale? E per logica naturale conseguenza, ognuno di noi, anche nostro malgrado, si sente di dover difendere ad oltranza queste sacre cose; non è questa indomabile volontà, la più esplicita adesione all'armata del nostro paese?

Ma l'armata sarà sempre una massa amorfa, se *l'unità nazionale non ne fa una falange combattiva*, se la preparazione tecnica difetta, se l'armamento manca.

Malgrado la civilizzazione del nostro secolo estremo, sciaguratamente, volenti o nolenti, siamo costretti, od a perire, od a ricorrere al latino:

Si vis pacem, para bellum!

Des nominations dans le haut commandement de l'armée
Colonel commandant de corps Miescher
Colonel divisionnaire Bircher

Le colonel Miescher, le nouveau commandant de corps d'armée, est né à St-Gall en 1880. Il est bourgeois de Bâle, où il fit ses études de droit, ainsi qu'à Berlin. Il obtint son diplôme de docteur en droit à Bâle en 1904. De 1905 à 1914, il fut greffier du tribunal civil et chef de l'office des poursuites et faillites de la ville de Bâle.

En 1919, il fut envoyé par le centre libéral au Conseil national, dont il fit partie jusqu'au 27 mars 1931, date à laquelle il démissionna pour prendre le commandement de la IV^{me} division. De 1914 à 1931, le Dr Miescher fut aussi membre du gouvernement de Bâle-Ville. Il présida également la coopérative de la Foire suisse d'échantillons.

Voici les principales dates de la carrière militaire du nouveau colonel commandant de corps d'armée: lieutenant d'infanterie à fin 1901, attribué au bataillon 97; capitaine à fin 1909 et commandant de la cp. II/54 et plus tard capitaine à l'état-major général; major au début de 1916, d'abord à l'état-major général, puis commandant du bataillon 54; lieutenant-colonel à fin 1921 et retour à l'état-major général; commandant du régiment d'infanterie 22 de Bâle-Ville à fin 1922; colonel à l'état-major général à fin 1927 et commandant de la brigade d'infanterie 13 à fin 1928; commandant de la IV^{me} division le 1^{er} avril 1931, en remplacement du colonel divisionnaire Guillaume Favre, de Genève, démissionnaire.

*

Le colonel divisionnaire Eugène Bircher, appelé à remplacer le colonel Miescher à la IV^{me} div., est né à Aarau le 17 février 1882. Il étudia la médecine et la chirurgie aux universités de Bâle et de Heidelberg. Il est depuis 1917 médecin en chef de l'hôpital cantonal à Aarau.

Le colonel Bircher fut nommé lieutenant à fin 1901 et fit partie du bataillon 59. En août 1910, il fut nommé capitaine à l'état-major général et au mois d'avril 1916 major. Il resta à l'état-major général jusqu'à la fin de 1919, époque à laquelle il reçut le commandement du bataillon d'infanterie 55. A fin 1921, il fut nommé lieutenant-colonel et cdt. du régiment d'infant. 24 et enfin en 1928, il prit comme colonel le commandement de la brigade d'infanterie 12.

Travailleur infatigable, le colonel Bircher est président de la Société suisse des Officiers, il rédige également le « Journal militaire suisse » et il enseigne à la section militaire de l'Ecole polytechnique fédérale. Il a en outre publié de nombreux ouvrages tant militaires que médicaux.

Pourquoi faut-il prolonger les périodes d'instruction de notre armée ?

Dans notre pays, l'armée reçoit une instruction dont la durée varie de 2 à 3 mois. Dans tous les autres Etats d'Europe, la préparation militaire dure de 8 mois à 2 ans.

Lorsqu'il y a 20 ans le pays leva les boucliers pour protéger les frontières, notre armée, insuffisamment instruite et entraînée, n'était pas apte à faire la guerre comme elle l'est aujourd'hui. C'est un peu au fait de ne pas avoir été emportés dans la ronde infernale que nous devons d'être parvenus, pendant les mobilisations, à combler les lacunes de notre préparation militaire et à faire de nos milices des troupes capables de soutenir la lutte. Dans son rapport sur le service actif, le général Wille a reconnu avec franchise le manque de préparation de notre armée. D'ailleurs, tous les chefs et soldats clairvoyants ne pouvaient s'empêcher d'avouer, en constatant lors des services de relève les progrès considérables réalisés par rapport au début, que nous devions remercier le destin de nous avoir épargnés, en août 1914, l'épreuve du feu.

Les chefs et les soldats qui ont pu parfaire leur instruction militaire pendant le service actif ont maintenant quitté l'élite et la landwehr. Dans quelques années, ils auront aussi disparu du landsturm. La préparation de

notre armée est actuellement moins insuffisante qu'elle l'était lorsqu'a éclaté la guerre mondiale, mais la conduite des troupes a subi dès lors de profonds changements. Les armes se sont multipliées et leur maniement et leur emploi exigent plus d'habileté et de pratique. Dans l'infanterie le nombre des mitrailleuses lourdes s'est accru et la mitrailleuse légère a été introduite. Les armes lourdes d'infanterie, c'est-à-dire le canon d'infanterie et le lance-mine, font leur apparition dans notre armée, et leur mise en action demande un personnel minutieusement entraîné. Le fusilier lui-même ne peut plus être utilisé au combat que s'il a reçu une instruction approfondie. Dans l'opération d'infanterie moderne, l'homme ne combat plus sous le regard et le commandement de son chef; il est livré à lui-même et a une tâche personnelle à remplir. Il en est de même dans la cavalerie. Et le canonnier, lui aussi, a cessé d'être simplement un instrument dans la main du chef de batterie; la batterie est maintenant fractionnée en postes d'observation, poste de commandement et position de batterie, et l'on a besoin partout de soldats bien instruits, sachant se tirer seuls d'affaire.

Voulons-nous, lors d'une prochaine mobilisation de guerre, envoyer aux frontières une armée encore moins bien préparée que ce n'était le cas en 1914, ou préférons-nous donner à nos soldats, en temps de paix, l'instruction dont ils auront besoin pour remplir la tâche que le pays pourrait un jour leur confier? Attendre que l'armée soit de nouveau aux frontières pour compléter sa préparation, ce serait jouer avec le feu!

Une médaille

(Suite)

Le visage de la pauvre femme se rembrunit subitement; un nuage de tristesse passa sur ses yeux.

— Hélas! dit-elle, en laissant tomber ses bras; deux ans, il y a deux ans que je ne l'ai vu; il n'était pas loin d'ici, quand il m'a écrit la dernière fois; le pauvre petit, on l'avait désigné pour faire la guerre aux brigands. Depuis, plus de nouvelles! Qui sait? Il m'aura écrit peut-être, mais sa lettre ne m'est pas parvenue. Oh! monsieur le capitaine, les lettres des pauvres gens comme nous, on s'en préoccupe fort peu, pas vrai? On les jette dans un coin; et cependant, la mère est là-bas, loin, au pays, réclamant à grands cris des nouvelles de son « petit »; elle reste des mois et des mois à attendre.

Hélas! quelle peine! quelle inquiétude, on nous donne avec ces guerres!

Tenez, demandez aux voisines, monsieur le capitaine, demandez, elles vous diront bien l'angoisse où je suis, pour ce pauvre enfant; au milieu de tous ces dangers, un malheur est si vite arrivé!

Oh! non, voyez-vous, ce n'est pas juste, cela; les officiers qui sont bons pour le pauvre monde devraient surveiller ces choses-là, n'est-ce pas, dites, Monsieur?

Et, se couvrant le visage de son tablier, elle se mit à pleurer.

Les autres femmes hochaien la tête d'un air de profonde commisération.

Le capitaine s'écria tout à coup:

— Regardez ceci, ma bonne femme.

— Quoi donc?

— Voyez ce numéro, le connaissez-vous?

— Oh! quelle surprise! C'est son régiment!

Vous le connaissez donc, dites-moi par pitié, comment va-t-il?

Et elle parlait avec une telle volubilité, elle pressait l'officier de tant de questions qu'il en était étourdi.

Il laissa passer ce flux de paroles, alluma un cigare,